



Présents : C. BLAIN, G. BOUHIN, A. CARRIERE, M. CHAPPELLIER, C. GABRY, F. DOLE, F. GARCIA, JP. GURTNER, B. JEANNIN, A. LOUVRIER, C. MICHEL, F. OLÉRON, N. PECOT, O. REGNIER, J. DE LA ROCHEFOUCAULD, M. SAULNIER, L. SCHNEITER, N. SIEVERT, I. VINAI, T. VUITTENEZ.

Excusés : I. CUENOT, M. DESTAING, O. MARLOT procuration respective à (N. SIEVERT, N. PECOT, F. OLÉRON)
Un auditeur

Le compte rendu du conseil municipal du 1 octobre est validé à l'unanimité. Quorum atteint

1. Vie de la commune

➤ Réunion Fondation du Patrimoine – Lancement

Participants : 25 personnes

La souscription est lancée, vous trouverez un flyer explicatif avec votre feuille municipale.

➤ Ecole PERGAUD – PERISCOLAIRE

En partenariat avec la CCA800, l'étude de faisabilité a débuté.

➤ Aménagement de LABERGEMENT DU NAVOIS

Dans les prochaines diapositives, vous trouverez la synthèse de la réunion publique qui n'est qu'un document de travail (participants 6 personnes) du 8 octobre 2021.

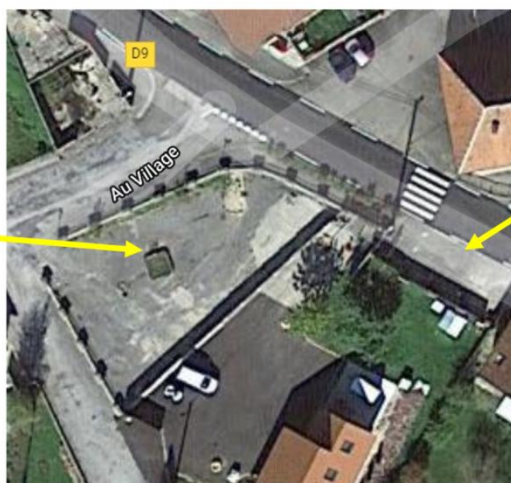
Sécurisation de la RD9

- Installation de 2 feux asservis à la vitesse aux entrées
- Aménagement de trottoir
- Les feux sont toujours au rouge et passent au vert dès que la vitesse du véhicule est contrôlée par le radar < 50km/h. Ces feux sont à positionner près des passages piétons.

Place Jean BULLE - Parking



Espace de jeux et de détente



Stationnement
Voir pour les appartements



Signalétique

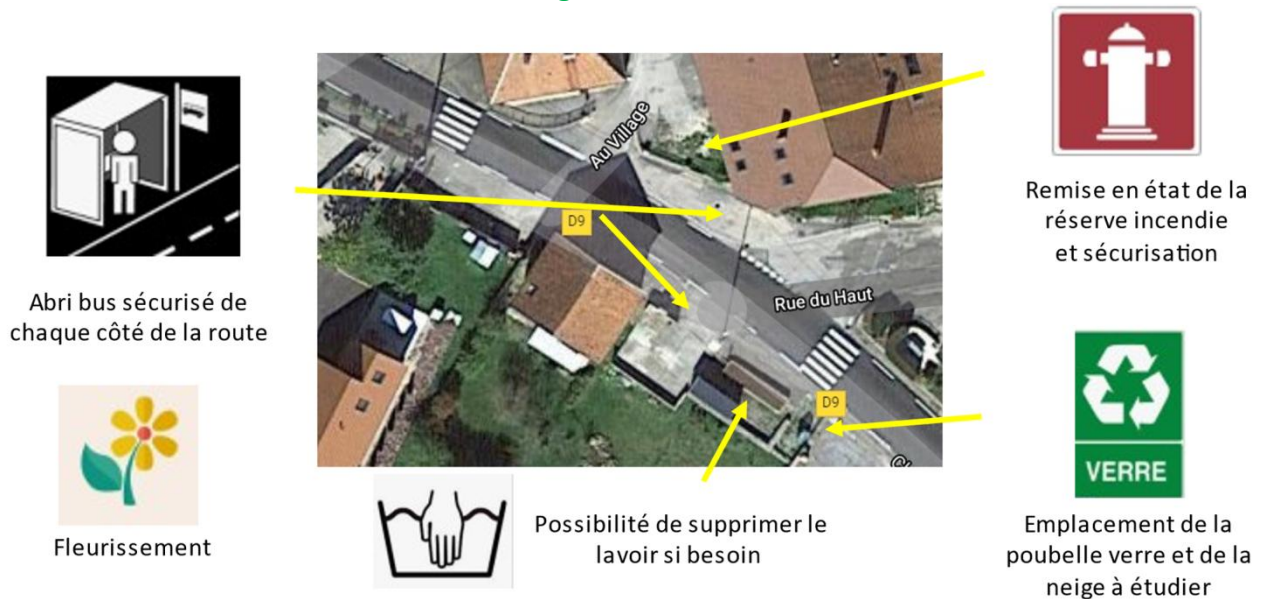
Salle de convivialité



Carrefour RD9 "Au village" en direction du lotissement



Aménagement du centre



Après chiffrage des travaux, deux ou trois scénarios seront proposés à la population pour validation.

2. Etat d'assiette des coupes 2022

Les coupes proposées pour 2022 sont les suivantes :

Parcelle	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume prévisionnel (m3)		
			Volume ré-sineux	Volume feuillus	Volume total
28_ra	RD (Régénération Définitive)	3	1400	0	1400
11_ra	AS (Coupe sanitaire)	1.5	1500	30	1530
13_ja	JA (Jardinage)	8.66	850	30	880
Volumes totaux			3750	60	3810

Accord à l'unanimité

3. Cession parcelle carrière MALPESA

A la demande du gestionnaire de la carrière MALPESA, la commune consent à rétrocéder la partie du chemin d'accès située à l'intérieur de celle-ci. Cette surface d'environ 850m² est proposée au prix de 15€/m² correspondant à celui de la zone d'activité Champ Begaud pour le terrain non plateformé.

L'intervention du géomètre et les frais de notaires sont à la charge de l'acquéreur.

Accord à l'unanimité

4. Achat parcelle entre le cimetière et ATAC

Dans le cadre du développement de la zone d'activité, il est proposé d'acquérir le terrain actuellement en zone N, d'une surface de 8100m², entre le cimetière et le magasin ATAC.

Au vu des futurs aménagements, la municipalité a proposé un prix d'achat de 50 000€ TTC qui a été accepté par le vendeur.

Le conseil municipal à l'unanimité donne pouvoir au maire pour signer tous les documents qui s'y réfèrent.

5. Tarif de l'eau et de l'assainissement

En préparation du transfert de compétence eau et assainissement de la commune vers la CCA800 et au vu des travaux engagés pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration

Le maire propose de ne pas modifier les tarifs de l'eau et d'augmenter l'assainissement :

- Redevance Eau maintien à 1.46€ / m3 avec une part fixe à 21€.
- Redevance Assainissement augmentation de 1.47€ à 1.80€/ m3 avec une part fixe inchangée à 11€.

Pour mémoire, le prix cible CCA800 est de 1.46€/m3 pour l'eau et de 2.75€/m3 pour l'assainissement.

22 voix pour, 1 abstention

6. Validation des Règlements d'eau potable et d'assainissement public

Les règlements sont applicables et consultables sur le site levier.fr

Après lecture et débat, **le conseil municipal à l'unanimité valide** les règlements.

7. Mise à disposition de l'agent à la CCA800

Mme Catherine REVIL-SIGNORAT, agent communal, intervient au musée et à l'espace France Services dont la compétence est communautaire. Afin de régulariser la situation, il convient d'établir une convention consentie pour une durée hebdomadaire à 7/28^{ième}.

Après lecture et débat, le conseil **valide à l'unanimité** la convention de mise à disposition.

8. Délibérations modificatives

Budget eau : suite au rachat de prêt n° 56045409173, il manque 148.45€ pour le budget prêt. Il convient donc d'effectuer un virement du chapitre 020 Dépenses imprévues au compte 1641/16 de 148.45€.

Accord à l'unanimité

Budget assainissement : suite au rachat de prêt n° 56045409173, il manque 121.72€, il convient donc de diminuer le chapitre 20 (immobilisations incorporelles) de 121.72€ et d'augmenter le compte 1641/16 de 121.72€.

Accord à l'unanimité

9. Questions diverses

- Un conseiller municipal demande si l'on peut augmenter la température de la salle des sports, le bâtiment n'étant pas ou peu isolé, le thermostat reste réglé à 13° sauf exception.
- Après échange, le conseil n'est pas favorable à l'utilisation de colle par le hand, qui pose problème pour l'entretien.
- Les propriétaires d'habitation en assainissement autonome doivent-ils se raccorder au réseau existant ? Oui les propriétaires ont l'obligation de se raccorder au réseau communal si ce dernier passe à proximité. Dans tous les cas, l'assainissement leur sera facturé.
- Une aide communale existe-t-elle pour l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie ? Les installations doivent être aux normes et surtout, ne pas être en contact avec le réseau d'alimentation d'eau potable pour ne pas le contaminer (exemple via une chasse d'eau...). Il est vivement conseillé aux utilisateurs de se rapprocher de leur plombier. Pour le moment les eaux rejetées et traitées à la station d'épuration ne leur sont pas facturées. Les propriétaires ont aussi l'obligation de déclarer leur cuve en mairie.
- Un conseiller soulève le problème de la dégradation du chemin du Touillon suite à l'exploitation des propriétaires forestiers et demande s'ils peuvent être mis à contribution pour sa réfection. C'est une possibilité, nous nous renseignerons auprès de l'ONF.
- Les riverains de la déchetterie soulèvent le problème des déchets volants des utilisateurs de remorque et de camion ouvert.

Commémoration du 11 novembre

- 8h45 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Granges-Maillot
- 10h00 : cérémonie au Monument aux Morts de Levier

Loto organisé par l'AS LEVIER

Dimanche 14 novembre 2021
à 14h - Salle des Fêtes

Renseignements et réservations : 06.42.44.60.46

Station trail Altitude 800

« 4L Courtojours » organise une boucle d'environ 100 km sur 2 jours : Levier – Loue - Lison

Départ le vendredi 19/11 à 21H devant la mairie et retour le samedi 20/11 vers 18h.

Vente de bois de chauffage

**Jeudi 25 novembre 2021 à 20h00
à la Mairie**

La feuille des lots de bois est disponible au secrétariat de mairie.

Pass sanitaire obligatoire.

Spectacle de Noël

Mardi 14 décembre
à la Salle des Fêtes
à 18h00

DON DU SANG

Mercredi 8 décembre
à la Salle des Fêtes
de 15h30 à 19h

Feux d'artifices

En raison de leur annulation le 14 juillet pour cause de mauvais temps, les feux d'artifices seront tirés

**le samedi 18 décembre 2021 à 19h
devant la mairie
pour les fêtes de fin d'année.**

Les associations intéressées pour tenir la buvette doivent s'inscrire en Mairie, un tirage au sort aura lieu.